

INDICATEURS-CLÉS DU TRIMESTRE

Indice des prix des produits alimentaires

- ↘ production agricole : - 0,4 %
- ↗ IPAMPA* : + 0,3 %
- ↘ production agroalimentaire : - 0,4 %
- consommation alimentaire : 0,0%

*Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (3^e trimestre 2017)

Commerce extérieur agricole et agroalimentaire

- ↗ solde commercial français : 1 429 M€
- ↘ solde commercial Hauts-de-France : 17 M€ (3^e trim. 2017)

↘ Cours du baril de pétrole Brent : 62,57 \$
+ 23,9 % sur un trimestre (30/11/2017)

↘ Cotation Euro-Dollar : 1 € = 1,18 \$
- 0,6% sur un trimestre (30/11/2017)

↗ Croissance du PIB : + 0,5 % (3^e trimestre 2017)

↘ Déficit budgétaire : - 2,6% du PIB

↗ Dette publique : 99,2 % du PIB
(2^e trimestre 2017)



FIN DES QUOTAS SUCRIERS : quelles perspectives ?

Après la forte restructuration de 2006, une nouvelle étape a été franchie pour le marché du sucre avec l'abolition des quotas au 1^{er} octobre dernier. Outre la liberté de production d'exportation, d'importation, et l'ouverture à plus de concurrence, cette réforme conduit également à la modification des rapports le long de la chaîne et impacte tous les postes du bilan sucrier européen.

Des opportunités et des incertitudes

Les premières réponses à cette réforme ont été rapides : les surfaces européennes sont estimées en hausse de 17 %. En région, ce taux monte à 20 % avec une production à + 30 %. Mais ce bond est à relativiser : la surface totale dans l'UE pour la 1^{re} campagne sans quota est la plus élevée depuis 2008/09 mais ne retrouve pas les niveaux d'avant la réforme de 2006. Jusqu'alors, l'UE était déficitaire et devait importer du sucre. Ces dernières années, elle s'est ouverte à plus de partenaires commerciaux, au travers d'accords de libre-échange, impliquant aussi des concessions tarifaires, qu'il faudra désormais gérer dans un marché domestique libéralisé.

Par ailleurs, de par l'évolution de la consommation alimentaire des ménages, la demande en sucre alimentaire baissera probablement, poussant les groupes alimentaires à des reformulations de produits avec des teneurs en sucre limitées. Les opérateurs sucriers semblent privilégier, comme nouveau débouché, l'exportation plutôt que la production d'éthanol. Cela

dépendra toutefois de l'évolution de la demande mondiale et de la capacité à prendre de nouvelles parts de marché.

A cela s'ajoute l'impact du Brexit, avec son lot d'incertitudes pour l'équilibre du marché de l'UE27. Le Royaume-Uni représente en effet près de 30 % des importations totales de sucre de l'UE et 40 % du total des importations britanniques proviennent de pays de l'UE.

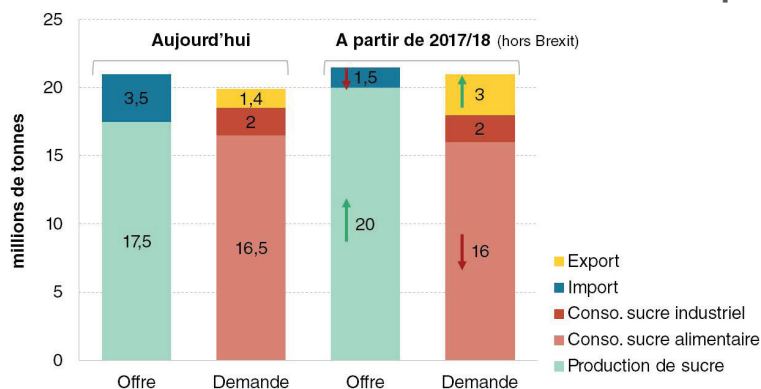
Une compétitivité à deux niveaux : agricole et industrielle

Sur le plan agricole, tous les pays ne sont pas sur le même pied d'égalité. Le rendement moyen en sucre par hectare varie du simple au double : de moins de 6 t/ha (Roumanie) à 13 t/ha (Pays-Bas, France, Belgique). Cela tient aux conditions climatiques, mais également à l'investissement régulier du secteur dans l'amélioration des pratiques agricoles et dans des variétés de plus en plus performantes.

Sur le plan industriel, l'allongement de la campagne betteravière est un critère déterminant car il permet de faire tourner les usines et de réduire les coûts fixes. Ce sont surtout dans les pays disposant d'un grand nombre de sucreries (France, 25 usines ; Allemagne, 20 ; Pologne, 18) que le potentiel de croissance est le plus significatif. Il est d'ailleurs probable que les écarts actuels entre les « grands » et les « petits » pays producteurs se creusent davantage.

Il s'agira donc pour l'UE de poursuivre ses efforts de compétitivité pour faire notamment face au Brésil, son concurrent majeur. Pour cela, elle devra appréhender l'évolution des marchés pour être en capacité d'y répondre, une mission confiée au nouvel Observatoire du marché du sucre, réunissant les acteurs de la filière européenne.

Estimation de l'évolution du bilan sucre de l'Union Européenne



Note : Tous sucres confondus - Sources : Commission Européenne ; Crédit Agricole - Prisme n°19



CONSOMMATION ALIMENTAIRE : une évolution difficile à appréhender

Alors que s'achève le 2^e chantier des États Généraux de l'Alimentation portant sur « une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous », la consommation alimentaire est au cœur des débats. C'est surtout son évolution qui interroge et qui structurera la filière agricole et agroalimentaire de demain. Une question difficile à appréhender tant la structure de la consommation alimentaire diffère d'un produit à l'autre et dépend d'une multitude de paramètres.

Une demande alimentaire en recomposition, dépendant de facteurs conjoncturels et/ou structurels

La part de l'alimentaire dans les dépenses de consommation des ménages français ne cesse de diminuer. En 1960, cela représentait plus d'un tiers du budget total, aujourd'hui le taux atteint plutôt 20 %, voire 16 % si l'on exclut les dépenses liées aux boissons. Mais cette tendance moyenne pour l'ensemble des dépenses alimentaires cachent **des évolutions parfois divergentes selon les produits**. Bien que restant les premiers postes de consommation alimentaire des Français, **les viandes, le pain et les céréales, ainsi que les fruits et légumes connaissent un repli marqué sur les 50 dernières années**. Les raisons sont multiples. On peut retenir notamment le glissement de la consommation de produits frais vers celle des produits transformés, ou encore l'impact négatif des crises sanitaires et de la prise de conscience environnementale sur la consommation de viandes plus spécialement. A noter toutefois : la viande de volailles semble échapper à cette tendance lourde qui, favorisée par des prix moins élevés que ceux des autres viandes, a connu un doublement de sa consommation.

A contrario, **les œufs et laitages, les produits sucrés et les plats préparés ont pris davantage d'importance dans le budget des ménages**. Toutefois, la consommation de ces produits peut rester volatile et dépend avant tout de facteurs conjoncturels.

Les consommateurs adoptent en effet **des comportements différents selon le type de produits et selon la conjoncture économique**. Ainsi, la consommation de certains produits obéit davantage à une tendance de fond. La viande bovine (bœuf et veau), les fruits et légumes frais et les pommes de terre non transformées sont structurellement stables ou à la baisse et ce, même en cas de hausse du pouvoir d'achat. Inversement, en cas de baisse des prix ou de hausse de pouvoir d'achat, les consommateurs vont de nouveau davantage se tourner vers le lait et produits laitiers et les viandes de volailles et de porc. Ainsi, de manière générale, **la consommation de**

produits issus des filières végétales s'inscrit davantage dans un mouvement de long terme, tandis que les produits issus de l'élevage (hors viande bovine) sont davantage une variable d'ajustement en fonction de l'évolution des prix et des revenus des ménages.

Des nouveaux comportements alimentaires éclatant et segmentant le modèle alimentaire français

Les consommateurs n'ajustent pas leurs dépenses alimentaires seulement en termes de quantité. La recomposition de la demande se joue également sur la composition du produit, sur le mode de production ou encore sur le circuit de commercialisation. Des tendances émergent et les marchés de niche actuels pourraient devenir les marchés de masse de demain.

- « **Végétarisation** » **des pays développés** (baisse de la consommation de viande et des produits laitiers d'origine bovine avec le mouvement « flexitarien »). Ces comportements, s'appuyant sur la reconnaissance de la sensibilité des animaux,

sont davantage le fait des femmes et des classes sociales supérieures, ainsi que des jeunes, et pourraient se développer, au-delà du phénomène très réduit en nombre des « vegan ».

- **L'essor des labels, notamment le bio, en cours de démocratisation**. On assiste à un mouvement de fond avec la multiplication des magasins spécialisés ainsi que des rayons en grande distribution.

- **Produits locaux et circuits courts**. Aujourd'hui, on estime la consommation en produits locaux à 7 % de la consommation alimentaire. Ce taux devrait croître au vu de la dynamique de développement des supermarchés en circuits courts. Le consommateur y voit un moyen d'agir en faveur de l'économie et de l'emploi local.

- **Essor de l'agriculture urbaine**. Les projets se développent et foisonnent. Toutefois le modèle français diffère du modèle nord-américain qui s'appuie sur des fermes de haute technologie (en particulier hydroponiques) de taille très importante.

Impacts d'une hausse de prix ou de revenu sur les volumes de produits alimentaires consommés

	Hausse du prix relatif	Hausse du pouvoir d'achat
Légumes frais	↘	→
Fruits frais non tropicaux	↘↘	→
Confitures et gelées	→	↗
Chocolats et confiseries	↘↘	↗
Pommes de terre non transformées	↘	→
Pain	→	↘
Pâtes alimentaires	→	↘
Biscuits, biscottes, pâtisseries de conservation	↘↘	→
Champagne et mousseux	→	↗↗
Mouton	↘↘	↗↗
Bœuf	↘↘	→
Veau	↘	→
Viande de volaille	↘	↗↗
Porc	→	↗↗
Charcuterie	→	↗
Lait	↘↘	↗
Yaourts et desserts lactés	↘↘	↗↗
Glaces et sorbets	↘↘	↗↗
Beurre	→	↗

↘↘ forte baisse du volume consommé ↘ faible baisse du volume consommé → stabilité du volume consommé ↗ faible hausse du volume consommé ↗↗ forte hausse du volume consommé

Lecture : à long terme, lorsque le prix relatif des biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation augmente (respectivement diminue), le volume consommé baisse fortement (respectivement augmente fortement).

Source : Insee 2015 - comptes nationaux base 2010

EMPLOI : près d'1 emploi sur 10 est généré par l'agriculture dans les Hauts-de-France

Lorsque l'on veut mesurer le poids de l'agriculture dans l'économie régionale, le chiffre de l'emploi est souvent avancé. Mais on ne peut se contenter de celui des actifs de la production agricole, tant l'agriculture est à la base de toute une chaîne économique créatrice d'emplois et de richesse. Une analyse approfondie de l'ensemble des activités liées à la production agricole et des sources de données à mobiliser a été réalisée et a permis d'aboutir à une quantification de l'emploi généré par l'agriculture.

Plus de 91 000 emplois directs dans l'agriculture régionale

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie de la région Hauts-de-France, de par notamment sa position leader dans de nombreuses productions agricoles au niveau national et européen. Elle est source de richesse et également d'emplois. Sur les 91 000 actifs dénombrés, 1/3 correspond à des emplois non salariés et 2/3 à des emplois salariés.

L'activité de production emploie au total plus de 30 200 actifs non salariés, pour la grande majorité des chefs d'exploitation (27 400). Les quelque 3 000 emplois restants correspondent aux conjoints collaborateurs et aides familiaux.

Les 60 900 emplois directs salariés regroupent l'ensemble des actifs salariés travaillant dans l'agriculture régionale, permanents ou saisonniers, en CDI ou CDD. Au final, ce sont l'équivalent de 50 800 emplois à temps complet.

Par rapport aux autres secteurs économiques, du fait de la saisonnalité de l'activité de production, l'agriculture a davantage recours à l'emploi saisonnier et aux contrats courts, ce qui explique le décalage entre le nombre total d'actifs et le nombre d'emplois équivalent temps plein. Un emploi agricole sur deux est en effet réalisé dans le cadre d'un CDD (contrat à durée déterminée). La quasi-totalité de ces CDD dure moins de 6 mois et la moitié moins de 1 mois.

1 emploi direct agricole génère 1,3 emploi indirect dans les autres secteurs d'activité liés à l'agriculture

A côté de ces emplois agricoles directs, on dénombre plus de 114 200 emplois dits indirects. En effet, toute une palette d'activités gravitent autour de l'agriculture avec un degré de dépendance plus ou moins important. Elles peuvent être industrielles, commerciales, administratives ou de services.

Les activités en amont de la production agricole comptent dans la région 11 100 actifs. Le machinisme agricole est prépondérant (50 % de

l'emploi amont) et particulièrement présent dans l'Oise autour de Beauvais avec la présence des industriels AGCO et GIMA.

La production agricole locale bénéficie d'un tissu important d'industries agroalimentaires diversifiées dans l'ensemble des filières et d'une activité de collecte et négoce développée autour de PME et de coopératives. Ces activités en aval concentrent plus de 65 000 actifs. Elles maillent le territoire et plus leur degré de dépendance à l'agriculture locale est important, plus elles sont implantées dans les bassins de production.

Enfin, de nombreuses autres activités, non productives mais d'appui, de conseil et de services, concentrent environ 38 000 emplois. Elles sont diverses et présentes dans de nombreux secteurs économiques comme l'administration, la R&D,

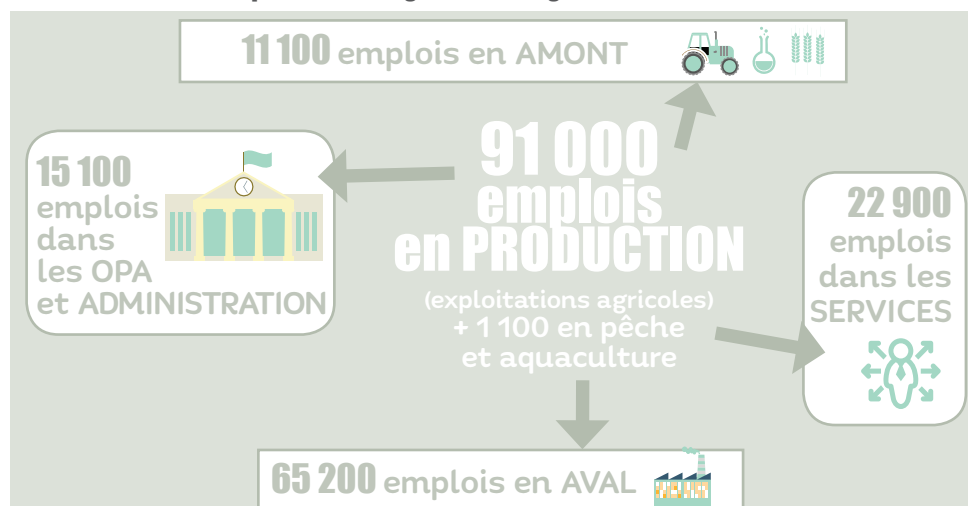
le transport et la logistique, les activités financières ou encore sanitaires (vétérinaires et organismes de contrôle).

La filière agricole : 1^{er} employeur des Hauts-de-France

Au total, 9,5 % des actifs régionaux travaillent dans les activités de l'amont à l'aval de l'agriculture. Autrement dit, l'emploi agricole dans son ensemble, c'est :

- 1,7 fois plus que l'emploi du secteur de la construction,
- 1,8 fois plus que celui du secteur des transports et entreposage,
- et plus de 6 fois plus que celui de l'industrie automobile.

206 000 emplois dans l'agriculture régionale de l'amont à l'aval



Amont : alimentation du bétail, agrofournitures, agroéquipement, agrochimie

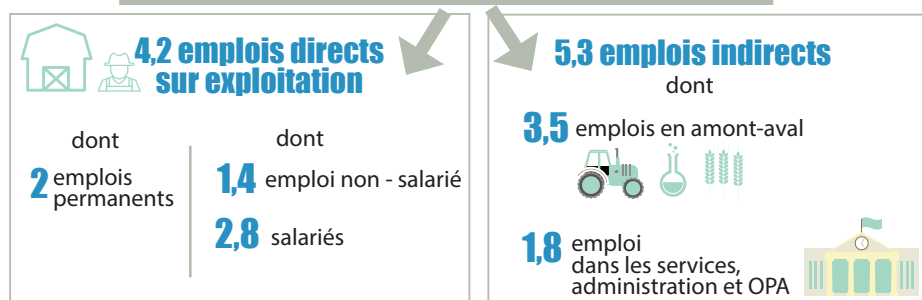
Aval : stockage, collecte, abattage-découpe, transformation agroalimentaire, emballage-conditionnement, commercialisation

Organismes professionnels agricoles (OPA) et administration : enseignement-formation, chambres d'Agriculture, MSA, Safer, Groupement de professionnels, syndicats

Services : réparation et machinisme, vétérinaires, contrôle et analyses, comptabilité, transport et logistique, banque et assurance agricole, études et conseils, recherche, organismes certificateurs, presses agricoles

Source : Chambre d'agriculture Hauts-de-France

1 exploitation agricole → 9,5 emplois*



* en moyenne

Note : l'emploi correspond ici au nombre d'actifs travaillant dans l'ensemble des activités recensées de l'amont à l'aval, quelque soit le statut d'emploi, le contrat et le temps de travail. Source : Chambre d'agriculture Hauts-de-France

Conjoncture

Déficit commercial de 14,5 Md€ en juin et septembre 2017. Sur 12 mois, ce déficit atteint 62 Md€. La hausse de la demande des ménages et de l'investissement des entreprises qui ont entraîné un bond des importations en biens de consommation et d'équipement et donc un solde négatif pour les biens manufacturés.

Climat des affaires : la France rétrogradée du 29e au 31e rang. Le classement international de la Banque mondiale passe au crible le cadre réglementaire (accès à l'électricité ou au crédit, facilité pour faire du commerce avec l'étranger, etc...) qui s'applique aux PME dans 190 économies. La 1^{re} place est occupée par la Nouvelle-Zélande.

Filières

Soja non OGM : un nouveau regain pour la filière française. Après des années de repli, les surfaces sont en hausse constante (155 000 ha semés en 2017 contre 21 000 en 2008), en réponse à des nouveaux besoins sur le marché intérieur mais aussi à l'export. La demande du marché asiatique (tous sojas confondus) croît fortement, spécialement en Chine (60 % des importations mondiales de soja).

Durisotti investit pour basculer sa production du polyester vers le lin (Sallaumines, 62) Spécialiste des transformations sur véhicules utilitaires légers, la société innove par l'acquisition de machines capables de produire des pièces en lin en série. D'ici 2 ou 3 ans, le lin aura entièrement remplacé le polyester dans la production de l'entreprise.

Florimond Desprez (59) se renforce sur le marché des plants de pommes de terre en acquérant la société des Producteurs Bretons (SPB) et ses filiales Gopex Distribution et Bret Seeds (basées à Brest). La quasi-totalité de leur production est destinée à l'export, notamment vers l'Égypte, la Jordanie, la Tunisie et l'Algérie.

Une coopérative de légumes de plein champ dans la Somme, créée par 38 agriculteurs de la Communauté de communes Somme Sud-Ouest pour une production de 60 ha. Pour la commercialisation, les producteurs ont opté pour une alliance avec coopérative belge REO Veiling.

Agroalimentaire

L'association d'insertion CIPRES lance une activité de recyclage du pain à Beutin (62). Un bâtiment de 500 m² a vu le jour cet été

et permettra l'embauche de 8 personnes. Le pain, récolté auprès des boulangeries, supermarchés, collectivités et établissements scolaires, sera transformé en chapelure et revendu aux éleveurs pour l'alimentation des bêtes.

La coopérative de céréales biologiques Biocer investit 3 M€ pour agrandir son site de Fouillois (60) et augmenter son espace de stockage. Après une 1^{re} phase d'investissement en 2011, la 2^{de} devrait débuter en octobre 2018 pour que les bâtiments soient opérationnels lors de la récolte 2019. BIOCER est à la recherche d'investisseurs pour l'accompagner dans ce chantier.

Licques Volailles (62) se dote d'une unité de transformation de 1 800 m² à 4,2 M€ qui devrait être opérationnelle d'ici le 2nd semestre 2018. En outre, la société se tournera vers des volailles panées haut de gamme et va lancer un produit bio en 2018 pour toucher une plus large clientèle.

Lesieur investit 4,5 M€ dans ses usines nordistes. La filiale du groupe Avril se développe par l'innovation avec l'installation d'une machine destinée à souffler les flacons souples à Grande Synthe (59) et par la création d'un centre d'excellence en recherche, innovation et développement sur les huiles végétales et les sauces et condiments à Coudekerque-Branche (59).

Une nouvelle boisson à base de thé à l'usine Coca Cola de Socx (59) en 2019. Ce projet nécessitera un investissement dans une nouvelle ligne de production mais induira également des suppressions d'emplois (10 départs en 2018 et 30 en 2019).

Jean Caby : placé en redressement judiciaire. Le charcutier industriel, 253 emplois, doit jongler financièrement entre l'usine obsolète de Saint-André-Lez-Lille (59) et la construction de la nouvelle usine de 10 000 m² à Comines (estimée à 25 M€), malgré un carnet de commandes plein et de nouveaux produits.

Installation d'une unité de production de caramel par l'entreprise Nigay de Feurs sur le site de Nesle (80) en partenariat avec le groupe sucrier Tereos. 20 M€ d'investissements sont prévus sur 3 ans. Le démarrage de l'usine est attendu pour 2019, avec, dans un 1^{er} temps, la création d'une vingtaine d'emplois.

Offre de reprise chez William Saurin. L'offre conjointe de Cofigeo (Raynal et Roquelaure, Zapetti) et de la coopérative Arterris concerne en particulier les sites de Pouilly-sur-Serre (02), 240 salariés, et celui de Epaux-Bézu (02), plateforme logistique d'une trentaine de personnes.

Metarom : agrandissement de l'usine de Boves (80). Spécialisée dans la production de caramel et d'arômes naturels et de synthèse, l'entreprise réorganise sa partie stock/logistique sur son site régional. Ce chantier permet de libérer 1 000m² dans l'usine sur lesquels vont être installés de nouveaux outils de production.

Emploi

3^e extension chez AGCO : des recrutements à la clé. Le fabricant de tracteurs prévoit que son principal site européen (Beauvais, 60) passe de 2 500 emplois à 3 000 dans 2 ou 3 ans et souhaite agrandir son périmètre industriel.

Deux projets majeurs de recrutement dans l'Arrageois. Une trentaine d'embauches est prévue dans les 3 ans pour le groupe Vandemoortele, avec le doublement de la plateforme logistique et l'investissement de 13 M€. Häagen-Dazs annonce, quant à lui, l'embauche de 80 personnes afin d'accompagner un investissement de plus de 10 M€.

Innovation

Hostabee poursuit son développement. La start-up (St Quentin, 02), qui a mis au point un système connecté à distance des abeilles, produit 100 % Hauts-de-France, vient de conquérir le marché américain grâce à une commande de 5 000 boîtiers d'ici un an.

Nutri'Earth, lauréate du concours French Tech BPI. Incubée depuis juin 2017 à Euralimentaire (59), la start-up lilloise s'est positionnée dans la fabrication de farines agro-alimentaires élaborées à partir d'insectes. Celle-ci vient d'être primée par BPI France et l'INPI en devenant lauréate du concours French Tech BPI qui récompense les technologies novatrices et prometteuses.

Une « boule de cristal » pour prédire le changement climatique. Climate City (Eura-technologies, 59) offre un système global, qui permet de collecter, analyser, modéliser sur le long terme toute une série de paramètres sur le climat des villes, dans l'objectif d'anticiper les phénomènes climatiques et adapter les milieux urbains à ceux-ci. L'entreprise souhaite implanter en région lilloise son centre R&D : près de 80 personnes pourraient y travailler d'ici 3 ans.

